

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et Actualisation des compétences Acteur SST



Objectifs de la formation :

- Maintenir et actualiser les compétences des Sauveteurs Secouristes du travail (SST) en matière de prévention et d'intervention en cas d'accident du travail au sein de l'entreprise.



Public

Sauveteur Secouriste
du Travail



Effectifs

4 à 10 personnes
par session



Prérequis

Posséder un certificat SST
de moins de 24 mois



Durée et Horaires

1 jour (7h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

2 épreuves certificatives
Certificat de SST
Valable 24 mois



Animateur

Certifié INRS
Spécialiste en Prévention
Expérience Terrain



Moyens

Salle et projection
Support de formation
Mannequin et matériel



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique. Possibilité d'ajouter des modules spécifiques à l'entreprise (menuiserie, métier de l'enfance, chimiques) ou risques spécifiques.



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements.



Tarifs et Financements : 850€ HT/jour

Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle Emploi ou utilisez votre Compte Personnel de Formation



% de Réussite à venir



% de Satisfaction à venir



Programme de la formation Sauveteur Secouriste du Travail

Formation Maintien et Actualisation des Compétences d'Acteur SST



Rappel des compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

- Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans l'entreprise en cas de situation dangereuse repérée

Révision des procédures d'examen et des gestes de premiers secours.

- Examiner la(les) victime(s), mettre en œuvre l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée : Saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, douleur empêchant certains mouvements, plaie qui ne saigne pas abondamment, inconscient qui respire et inconscient qui ne respire pas.

Actualisation de la formation SST.

- Nouveautés et modifications du programme INRS et du plan d'intervention SST.

Epreuves certificatives.

- Montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail simulée
- Lors d'un échange avec le formateur, identifier le cadre réglementaire de l'activité SST et présenter ses compétences en matière de prévention.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisé lors de chaque formation.



Règlementation :

En l'absence d'infirmier(e) sur site, l'employeur doit ... organiser la présence de Sauveteur Secouriste du travail et de matériel de premiers secours. (Article R.4224-16 du Code du travail)



Métiers et débouchés :

Acteur de la prévention, Acteur SST + équivalence au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)